

T E S L A

Politique anti-corruption de Tesla

1. Présentation

Tesla s'engage à agir de manière éthique et intègre dans toutes ses pratiques commerciales. Par cet engagement, Tesla entend se conformer aux lois du monde entier qui interdisent les pots-de-vin et la corruption dans le secteur des affaires, notamment la loi américaine contre les pratiques de corruption à l'étranger (« FCPA »), la loi britannique relative à la lutte contre la corruption (UK Bribery Act), les lois chinoises sur la lutte contre la corruption, etc.

Les lois anti-corruption interdisent de verser des pots-de-vin à des fonctionnaires pour obtenir un avantage commercial et établissent des exigences pour la tenue de livres et de registres financiers précis. Certaines lois interdisent également la corruption commerciale entre les entreprises privées et les particuliers. La politique de Tesla est claire : notre entreprise n'autorise pas les pots-de-vin ou la corruption de quelque nature que ce soit.

La corruption nuit à notre activité et est un fléau pour le monde. Vous pouvez être tenu personnellement responsable des infractions de corruption ou exposer l'entreprise à de lourdes amendes et à des atteintes à sa réputation.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles il est important de se conformer aux lois anti-corruption. Premièrement, la corruption est un fléau pour le monde. Elle sappe la confiance du public dans les gouvernements, menace le développement économique et social et nuit au commerce équitable. Tesla s'est engagée à construire un avenir durable, et la corruption fait obstacle à cette mission.

La violation des lois anti-corruption entraîne également d'énormes risques juridiques pour Tesla, notamment des dommages durables à notre marque et à notre réputation, des amendes de plusieurs millions ou milliards de dollars et des peines de prison pour les personnes impliquées. Il est donc très important de se conformer à ces lois.

La politique anti-corruption de Tesla fournit des conseils et définit les normes de conduite requises pour tous les employés, partenaires et fournisseurs de Tesla afin de garantir le respect de toutes les lois anti-corruption pertinentes.

Cette politique remplace toutes les autres politiques anti-corruption préexistantes de Tesla, y compris les politiques régionales.

Elle s'applique à tous les employés de Tesla dans le monde entier, ainsi qu'à toute personne agissant au nom de Tesla.

2. Champ d'application - Qui est concerné ?

3. La politique

a. Présentation

La politique de Tesla en matière de pots-de-vin et de corruption est simple et claire :

La politique est claire : les pots-de-vin ou la corruption de quelque nature que ce soit sont interdits dans nos transactions commerciales.

- Tesla ne propose ni n'accepte aucun pot-de-vin sous quelque forme que ce soit ;
- Tesla ne propose ni n'accepte aucune commission occulte sous quelque forme que ce soit ; et
- Tesla ne tolère aucune corruption dans ses activités commerciales.

b. Paiements inappropriés

Les pots-de-vin se présentent sous de nombreuses formes. Les lois anti-corruption et la présente politique interdisent aux employés et aux représentants de Tesla de donner, de proposer ou d'autoriser quiconque à donner « toute chose de valeur » à un fonctionnaire ou à quelqu'un d'autre lorsque le but est d'influencer de manière inappropriée leurs actions ou d'obtenir un avantage commercial.

Par « toute chose de valeur », on entend l'argent, bien sûr, mais aussi toutes sortes d'autres choses, comme des cartes cadeaux, des cadeaux, des frais de déplacement, des repas, des marques d'hospitalité (voir ci-dessous), des avantages spéciaux, l'attribution d'un emploi à un parent ou à un ami proche, une recharge gratuite ou un véhicule Tesla.

Q : Comment puis-je savoir si j'« influence de manière inappropriée » un fonctionnaire en lui offrant quelque chose ?

R : Réfléchissez à la raison pour laquelle vous l'offrez. S'agit-il d'un simple geste d'hospitalité pendant une réunion, comme du café et un gâteau, ou d'une casquette Tesla gratuite pour promouvoir la bonne volonté ? Ou essayez-vous d'inciter le fonctionnaire à faire quelque chose pour vous ou pour Tesla en lui offrant quelque chose de vraiment spécial ? Proposer quoi que ce soit d'autre qu'une marque d'hospitalité ou des cadeaux très minimes dans une intention innocente. C'est la raison pour laquelle le service en charge de la conformité doit approuver tous les cadeaux offerts aux fonctionnaires (voir ci-dessous).

Il est également interdit aux employés et aux représentants de Tesla de demander à quelqu'un d'autre, tel qu'un agent, un représentant ou une tierce partie, d'offrir de manière inappropriée toute chose de valeur à un fonctionnaire ou à quelqu'un d'autre, ou de fournir des fonds à cette tierce partie lorsque l'on sait (ou devrait savoir) qu'ils risquent d'être proposés ou donnés de manière inappropriée. Autoriser quelqu'un d'autre à verser un pot-de-vin (ou lui donner de l'argent en sachant qu'il pourrait le donner de manière inappropriée) équivaut à verser le pot-de-vin soi-même.

Enfin, les employés de Tesla ne doivent rien accepter de valeur de la part d'une autre personne, par exemple, d'un fournisseur, d'un vendeur ou d'un client, pour une raison inappropriée, par exemple en échange d'un contrat. Accepter de l'argent en échange de l'acheminement des marchandises vers un certain vendeur est un pot-de-vin et n'est autorisé sous aucune condition.

Dans des circonstances extrêmement rares impliquant des menaces pour la vie ou la sécurité, il peut s'avérer nécessaire pour un employé de Tesla d'effectuer un paiement à un fonctionnaire. Un exemple extrême serait une demande de paiement pour garantir une admission d'urgence dans un hôpital. Dans de telles circonstances, Tesla invite les employés à faire preuve de discernement et surtout à respecter la présente politique lorsqu'ils prennent des mesures pour minimiser les risques pour la vie ou la sécurité. Quoi qu'il arrive, les employés doivent signaler tout incident de ce type dès que possible et sans délai au service en charge de la conformité, et tout paiement doit être correctement enregistré.

c. Paiements de facilitation

Les paiements de facilitation, encore appelés « paiements de favoritisation », sont des paiements, généralement en espèces, versés aux fonctionnaires pour accélérer certains processus (par exemple, les formalités douanières, la délivrance de permis) ou, dans d'autres cas, pour qu'ils fassent simplement leur travail, lorsqu'aucune règle ne le permet. Bien que les lois de certains pays puissent autoriser les paiements de facilitation, la politique de Tesla est plus restrictive. Tesla n'autorise en aucun cas les paiements de facilitation.

d. Voyages, cadeaux, divertissements et autres marques d'hospitalité

Tesla applique des règles strictes en ce qui concerne l'octroi et la réception d'avantages sous forme de voyages, de cadeaux, de divertissements et d'autres marques d'hospitalité. Nous devons veiller à ne pas donner ou recevoir de cadeaux ni couvrir des dépenses telles que des voyages ou des repas pouvant être considérés comme une tentative d'influencer une décision commerciale. L'échange de cadeaux et les marques d'hospitalité ne sont pas autorisés si :

- Le geste implique le versement d'espèces ou d'équivalents d'espèces, tels que des cartes cadeaux,
- Le cadeau ou la marque d'hospitalité n'est pas habituel ou de bon goût,
- Le geste pourrait être considéré comme un pot-de-vin ou une tentative d'obtenir une influence inappropriée,
- Le geste enfreint une politique ou une règle de Tesla ou de l'organisation du tiers, ou la valeur est excessive.

Les règles strictes en matière de voyages, de cadeaux, de divertissements et d'autres marques d'hospitalité de Tesla s'appliquent à tous : vendeurs, clients potentiels et surtout fonctionnaires.

Comment savoir si la valeur de l'objet offert est excessive ? La valeur de l'objet offert doit être modeste, raisonnable et proportionnelle à la transaction en question. L'objet offert doit être destiné à des fins professionnelles et au maintien des relations d'affaires, et ne doit pas faire partie d'un échange de faveurs ou d'une contrepartie. Un chapeau ou une chemise de la marque Tesla à la fin d'une réunion d'affaires réussie est un exemple de cadeau approprié ; un repas gastronomique dans le meilleur restaurant de San Francisco ne l'est pas. Pensez toujours à ce que vous ressentiriez si la nouvelle du cadeau ou du geste d'hospitalité apparaissait en première page du journal : cela serait-il embarrassant pour vous ou pour Tesla ? Si c'est le cas, abstenez-vous.

Voici les règles spécifiques :

- Avant d'offrir quelque chose d'une valeur supérieure à 50 USD à une tierce partie, non gouvernementale, vous devez obtenir l'approbation préalable écrite du vice-président en charge de l'unité commerciale concernée (ou, à défaut, du directeur ou du gestionnaire le plus haut placé), ainsi que du service en charge de la conformité (compliance@tesla.com). Les vice-présidents et autres directeurs ou gestionnaires en charge des unités commerciales qui cherchent à offrir quelque chose d'une valeur supérieure à 50 USD à une tierce partie (non gouvernementale) doivent obtenir l'approbation préalable écrite de leurs gestionnaires et du service en charge de la conformité.
- Les mêmes règles s'appliquent à la réception de quelque chose d'une valeur supérieure à 50 USD de la part d'une tierce partie, par exemple d'un fournisseur. Si un fournisseur vous offre un cadeau que vous savez ne pas pouvoir accepter, retournez-le poliment et expliquez notre politique. Cela vaut également pour les cadeaux sous forme de voyages ou d'autres marques d'hospitalité.
- Les règles ci-dessus s'appliquent par personne une seule fois. Cependant, les cadeaux à une personne spécifique doivent être peu fréquents (par exemple, une ou deux fois par an seulement) et les échanges récurrents ou fréquents de cadeaux ou de marques d'hospitalité peuvent nécessiter une approbation.
- Les règles applicables aux fonctionnaires sont encore plus strictes. Une approbation préalable écrite du service en charge de la conformité et du vice-président en charge de l'unité commerciale concernée (ou, à défaut, du directeur ou du gestionnaire le plus haut placé) est requise avant d'offrir toute chose de valeur à un fonctionnaire, quel qu'en soit le montant.

Nous reconnaissons qu'il est courant dans de nombreuses cultures d'offrir des cadeaux et des marques d'hospitalité, toutefois il est important que ceux-ci ne soient jamais utilisés pour influencer de manière inappropriée une décision commerciale. Le respect des règles ci-dessus nous permet de garantir que Tesla obtient et accorde des contrats de manière honnête et légitime.

Tous les voyages, cadeaux, divertissements ou autres frais d'hospitalité doivent également être conformes à la Politique globale de Tesla en matière de voyages et de frais ainsi qu'à la Politique de remboursement des frais.

e. Contributions politiques et caritatives

Les contributions caritatives ne peuvent être faites que dans le cadre des activités officielles de Tesla et jamais dans le but d'obtenir un avantage inapproprié. Votre gestionnaire doit donner son approbation préalable écrite pour toute contribution caritative effectuée au nom de Tesla ou avec des fonds Tesla, même si elle est remboursée. Toute contribution caritative supérieure à 250 USD, qu'elle soit en espèces ou en nature, doit être approuvée au préalable par écrit par le vice-président en charge de l'unité commerciale concernée (ou, à défaut, par le directeur ou le gestionnaire le plus haut placé), avec copie au service en charge de la conformité.

Lorsqu'elles sont faites, les contributions politiques doivent être transparentes et conformes à toutes les lois applicables, et ne doivent jamais être faites dans l'espoir d'un retour direct ou immédiat pour Tesla. Toutes les contributions politiques doivent être approuvées par le responsable de la politique et des relations gouvernementales, en consultation avec le service en charge de la conformité.

	Quand l'approbation est-elle requise ?	(*) Qui doit approuver ?
Réception de cadeaux, Marques d'hospitalité, autres Avantages de la part de tiers extérieurs à Tesla	> 50 USD	Le vice-président de l'unité commerciale et le service en charge de la conformité
Dons de cadeaux, de marques d'hospitalité ou d'avantages à des tiers extérieurs à Tesla	Fonctionnaire - peu importe le montant Tous les autres destinataires > 50 USD	Le vice-président de l'unité commerciale et le service en charge de la conformité doivent donner leur approbation préalable écrite
Dons caritatifs	Tous les dons Dons > 250 USD	Le gestionnaire doit donner son approbation préalable écrite Le vice-président de l'unité commerciale doit donner son approbation préalable écrite, avec copie au service en charge de la conformité
Dons politiques	Tous les dons	Le responsable de la politique et des relations gouvernementales et le département juridique

* Lorsqu'il n'y a pas de vice-président en charge d'une unité commerciale, le directeur ou le gestionnaire le plus haut placé doit donner son approbation. Les vice-présidents et autres responsables d'unités commerciales souhaitant offrir ou recevoir des cadeaux ou des marques d'hospitalité doivent obtenir l'approbation de leur responsable, avec copie au service en charge de la conformité.

f. Tierces parties

Travaillez-vous avec un fournisseur situé en dehors des États-Unis/du Canada et de l'Europe du Nord/de l'Ouest ?

Aura-t-il des interactions avec des entités gouvernementales ou des fonctionnaires dans le cadre de son travail pour nous ?

Votre fournisseur peut être une tierce partie intermédiaire (TPI) ; cette section traite justement des exigences de diligence raisonnable qui peuvent s'appliquer !

Comme indiqué ci-dessus, les lois anti-corruption et la présente politique interdisent de donner toute chose de valeur à une tierce partie (fournisseur, agent ou consultant) si vous savez ou avez des raisons de soupçonner qu'il peut en donner une partie ou la totalité à un fonctionnaire dans un but inapproprié.

C'est la raison pour laquelle les tiers qui travaillent pour nous dans certains pays et qui ont une interaction quelconque avec des fonctionnaires ou des agences gouvernementales au nom de Tesla représentent un risque juridique majeur pour notre entreprise. En fait, presque toutes les actions majeures de mise en application de la FCPA impliquent ce type de tiers. Il est très important de comprendre les raisons pour lesquelles nous utilisons l'un de ces fournisseurs et les accords que nous avons conclus avec eux ainsi que leur réputation, leurs antécédents, leur programme de conformité et leurs pratiques commerciales avant de signer un contrat ou avant toute prestation de services.

Tesla traite ce risque en exigeant une diligence raisonnable renforcée de ces tiers, que nous appelons « tierces parties intermédiaires » (« TPI »). Une TPI est une tierce partie qui représentera Tesla ou les intérêts de Tesla auprès d'un fonctionnaire dans un pays à « risque élevé » (c'est-à-dire dans un pays où le niveau de corruption est plus élevé). Ce processus consiste en un questionnaire, une vérification des antécédents et une évaluation de son risque (y compris des services à fournir et de notre accord avec lui) afin d'envisager, le cas échéant, des mesures d'atténuation possibles, notamment, dans le cas des pays à risque élevé, une discussion avec les partenaires commerciaux sur la pertinence du recours à la TPI. Certaines autres tierces parties peuvent également faire l'objet d'une diligence raisonnable ou d'un contrôle supplémentaire en fonction du niveau de risque.

Pour plus de détails sur ce processus, y compris sur ce qui est considéré comme un pays à « risque élevé », veuillez consulter [les Procédures de diligence raisonnable de Tesla à l'égard des tierces parties en matière de conformité anti-corruption](#) ou contacter le service en charge de la conformité à l'adresse compliance@tesla.com.

g. Tenue de registres et contrôles comptables internes précis

La conformité aux lois anti-corruption exige également de Tesla qu'elle tienne des registres financiers clairs, complets et précis. Tous les livres, registres et comptes doivent être suffisamment détaillés pour refléter de manière précise et équitable toutes les transactions et la disposition des actifs.

Tesla doit également établir et maintenir un système de contrôles internes pour s'assurer que les transactions sont exécutées conformément à l'autorisation de la direction, que l'accès aux actifs n'est permis qu'avec l'autorisation appropriée et que les registres comptables reflètent les actifs existants. Les entrées fausses, trompeuses, incomplètes, inexactes ou artificielles dans les livres et les registres de Tesla sont strictement interdites, et les comptes ne doivent jamais être tenus non officielle pour faciliter ou dissimuler des paiements inappropriés.

h. Formation

Tesla fournira régulièrement une formation obligatoire sur la lutte contre la corruption aux employés concernés. Le service en charge de la conformité peut également exiger que certains employés reçoivent une formation supplémentaire et spécialisée en raison de la nature de leur rôle et de leurs responsabilités chez Tesla.

Tous les employés de Tesla doivent immédiatement signaler les violations effectives ou potentielles de cette politique. Vous pouvez les signaler à votre gestionnaire, à votre partenaire RH ou au service en charge de la conformité. Vous pouvez également utiliser la Ligne d'intégrité, disponible 24 h/24, 7 j/7, qui vous permet de signaler vos préoccupations de manière anonyme lorsque la loi le permet. Vous pouvez y accéder en cliquant [ici](#) ou en vous rendant sur la page Web disponible sur l'intranet.

Tesla n'autorisera pas de représailles, de quelque nature que ce soit, à l'encontre d'une personne qui fait un signalement ou dépose une plainte en toute bonne foi, ou qui participe à l'enquête sur une quelconque affaire.

4. Signalement des violations et absence de représailles

5. Conséquences de la violation de cette politique

Vous devez savoir que les violations des lois anti-corruption peuvent entraîner de graves sanctions civiles et pénales pour les individus et pour les entreprises. Le non-respect de la présente politique peut entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

6. Questions/propriété de cette politique

L'équipe en charge de la conformité juridique est propriétaire de la présente politique et en assure la mise à jour. Pour toute question concernant cette politique, veuillez contacter compliance@tesla.com.

7. Définitions

Toute chose de valeur :

l'expression « toute chose de valeur » doit être interprétée au sens large et peut inclure, sans s'y limiter : des espèces ou des équivalents d'espèces, tels que des chèques cadeaux ; des cadeaux ou des produits gratuits ; des repas, des divertissements ou des marques d'hospitalité ; des voyages ou le remboursement des dépenses ; la prestation de services ; des faveurs ; le remboursement de frais d'études ; des dons caritatifs ou politiques ; et des avantages intangibles, tels que l'amélioration de la réputation, de la position sociale ou de l'image de marque.

Par **fonctionnaire**, on entend :

- les employés et les représentants des gouvernements ou des agences gouvernementales, qu'ils soient fédéraux, étatiques ou locaux ;
 - Exemples : les inspecteurs de la sécurité des véhicules, les employés des bureaux des permis gouvernementaux, les inspecteurs gouvernementaux des bâtiments ou de la construction, les fonctionnaires élus ou nommés de tout type, les organismes de réglementation fixant des normes environnementales ou automobiles, les agents des impôts, les douaniers, les autorités portuaires, les policiers, etc.
- Les employés ou représentants d'entreprises publiques ;
- Les représentants officiels des partis politiques ;
- Les candidats à des fonctions politiques ; et
- Les représentants d'organisations internationales publiques telles que la Banque mondiale ou les Nations unies

Il est important de noter que le terme « fonctionnaire » est défini au sens large dans la présente politique et couvre non seulement les fonctionnaires élus et nommés, au sens courant du terme, mais aussi les employés des entreprises appartenant au gouvernement ou contrôlées par le gouvernement.

Tierce partie :

toute partie extérieure fournissant des services ou des produits à Tesla ou agissant en son nom, notamment, mais sans s'y limiter, les agents et intermédiaires, les consultants, les représentants, les partenaires de distribution, les entrepreneurs et les fournisseurs ainsi que les partenaires de coentreprises.

Tierce partie intermédiaire (« TPI ») :

Une tierce partie engagée par ou en partenariat avec Tesla en dehors des États-Unis, et qui représente Tesla ou les intérêts de Tesla auprès des instances non américaines. Les fonctionnaires ou toute entité gouvernementale non américaine dans les pays désignés comme étant à « risque élevé », ou qui sous-traitent ou supervisent ce type de travail.

8. Politiques et procédures connexes

[Procédures de diligence raisonnable de Tesla à l'égard des tierces parties en matière de conformité anti-corruption](#) [Code d'éthique commerciale de Tesla](#) [Politique globale de Tesla en matière de voyages et de frais](#) et [Politique de remboursement des frais](#)

